



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23142952

Déposé / Reçu le

03 NOV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0756 968 303**

Nom

(en entier) : **DOSHA CONCEPT**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Delta 19 boîte 26, 1190 Forest**

Objet de l'acte : Déplacement du siège - procuration

Extrait du procès-verbal de l'administrateur unique prise le 17 octobre 2023.

1. Déplacement du siège

L'administrateur unique décide de transférer le siège de la société dès à présent à l'adresse suivante:
4031 Angleur (Liège), Rue de Tilff 404.

2. Procuration

L'administrateur unique décide d'accorder une procuration à: la société à responsabilité limitée "VGD Accountants en Belastingconsulenten", ayant son siège à 1780 Wemmel, Neerhoflaan 2, inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles, division Néerlandophone sous le numéro d'entreprise 0875.430.542 et avec numéro de TVA BE0875.430.542, ayant son bureau à 9100 Sint-Niklaas, Gentse Baan 50 ou à l'un de ses délégués, notamment à madame Juhara HAMMOUDA, à madame Stephanie VAN DAMME, à madame Inge MARQUENIE et/ou à madame Amela ARNAUT, chacun d'entre eux pouvant agir individuellement et avec faculté de substitution pour accomplir toutes formalités nécessaires auprès de tout service ou autorité administrative (y compris le greffe du tribunal de l'entreprise compétent, la Banque Carrefour des Entreprises, les guichets d'entreprises et les services de la TVA) pour la publication des décisions précitées.

p.o. VGD Accountants en Belastingconsulenten srl
Amela Arnaut
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/11/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B.

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)